

11 - ARCONDEGUY - 27062019 - 15H37

**Sujet:** [INTERNET] Enquête publique 2X2 Voies RN147 au nord de Limoges. (à l'attention du commissaire enquêteur)

**De :** Armel Arcondéguy <armel.arcondéguy@free.fr>

**Date :** Thu, 27 Jun 2019 15:37:43 +0200

**Pour :** <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

**Copie à :** "Couzeix en Mouvement" <couzeixenmouvement@gmail.com>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Veuillez trouver ci-joints les fichiers :

2016\_12\_19 Couzeix\_RN 147\_Aménagement 2x2 voies au nord de Limoges\_Remarques AA.pdf

2019\_06\_27 Couzeix\_RN 147\_Aménagement 2x2 voies au nord de Limoges\_EP\_Remarques AA.pdf

Ces deux fichiers reprennent quelques remarques personnelles au sujet du projet de création d'une déviation 2x2 voies de la RN 147, au nord de Limoges ; sur les communes de Couzeix et Nieul.

Je vous prie de bien vouloir en prendre bonne note.

Cordialement.

Armel Arcondéguy

2016\_12\_19 Couzeix\_RN 147\_Aménagement 2x2 voies au nord de Limoges\_Remarques AA.pdf

Content-Type: application/pdf

Content-Encoding: base64

—2019\_06\_27 Couzeix\_RN 147\_Aménagement 2x2 voies au nord de Limoges\_EP\_Remarques AA.pdf

2019\_06\_27 Couzeix\_RN 147\_Aménagement 2x2 voies au nord de Limoges\_EP\_Remarques AA.pdf

Content-Type: application/pdf

Content-Encoding: base64

Concertation publique  
RN 147 Aménagement à 2x2 voies au nord de Limoges

1) Identité

Nom	ARCONDEGUY
Prénom	Armel
Fonction ou structure	Citoyen de Couzeix
Adresse	19 rue CORNEILLE 87270 COUZEIX
Mail	<a href="mailto:armel.arcondeguy@free.fr">armel.arcondeguy@free.fr</a>

2) Remarques

Les grandes infrastructures sont des liens pour les populations, pour certaines populations. Elles sont également de grandes griffures qui déchirent la contrée, éclatent, isolent et déstructurent toujours les lieux de vie de tous les riverains. Parmi les riverains, il y a bien sûr la flore et la faune, mais aussi les populations humaines.

Avant d'envisager une telle perturbation sur notre contrée, il convient de s'assurer qu'elle soit vraiment utile, nécessaire, voire incontournable pour le bien-être de chacun.

Sachant que plus la vitesse est recherchée, plus le projet est impactant, pour les riverains bien sûr, mais aussi pour les utilisateurs. Pour les riverains, avec la recherche de la vitesse, c'est plus de bruit, plus de pollution ; pas que les particules, pas que celles auxquelles on pense actuellement, c'est aussi les particules de pneumatiques, c'est aussi les odeurs...

La recherche de la vitesse, c'est aussi un tracé plus tendu qui ne contourne pas grand chose et qui entraîne systématiquement de plus grands terrassements, donc une plus grande destruction et une plus grande confiscation du territoire... C'est un plus grand impact, un plus grand bouleversement, jusqu'à l'altération ou la destruction des nappes phréatiques... C'est aussi plus d'impact visuel...

Comme on cherche malgré tout à minimiser les ouvrages d'art (en nombre et en importance) et les ouvrages en terre également, (c'est nous tous qui payons), on finit par aboutir à un profil en long beaucoup plus difficile lui aussi, avec de fortes pentes, bien dangereuses à descendre et bien difficiles à gravir ; du moins pour bon nombre d'utilisateurs... Et avec les conditions hivernales, elles deviennent souvent infranchissables... Donc plus de puissance nécessaire, plus d'énergie nécessaire, plus d'énergie utilisée... Plus de pollution pour tous ! Pour l'utilisateur qui est aussi dans le pot d'échappement des autres véhicules et le riverain qui ne peut se défaire de cette atmosphère pour le moins viciée... Et bien sûr beaucoup plus de bruit encore une fois... Ça fait beaucoup, non ?

Quelle insolence, et quel non-sens aussi, d'arriver à réaliser des tronçons de voirie publique, légalement circulables à 130 ou 110 km/h, alors que bon nombre de véhicules n'arrivent pas à les gravir à plus 100 ou 70 km/h, voire moins et pas que les poids-lourds... Par chez-nous, les cas ne manquent pas sur les infrastructures plutôt récentes ; sur la RN 141, du côté de La Rochefoucauld,

sur l'A20 dans Limoges et pas que dans Limoges, du côté de Bessines, de Pierre-Buffière, de Donzenac, de Nouaille... N'est-ce pas ?

Ces différences de vitesses de circulation ainsi créées sont un facteur important de dangerosité et d'agacement pour tous les utilisateurs. Ne doit-on pas tendre vers des infrastructures franchissables à la même vitesse pour l'immense majorité des véhicules ? Les dépassements deviendraient très exceptionnels, la conduite serait apaisée pour tous et les conducteurs bien plus détendus. Le standard des voitures automobiles pourrait évoluer vers plus de simplicité et de légèreté; des véhicules moins puissants, moins énergivores, moins polluants, à l'utilisation mais aussi à la fabrication et pour le transport... Des véhicules moins chers à l'achat et plus économiques à l'usage... Alors! Sommes-nous condamnés au médiocre ?

Avant d'être complices d'un nouveau grand projet inutile, ne devons-nous pas reconsidérer tout ce que nous ratons depuis des décennies afin de ne pas renouveler les trop nombreuses erreurs faites ici ou là au détriment de toute la société, au détriment de nos enfants ? Sommes-nous condamnés à enfermer nos enfants, nos vieux et moins vieux, nous tous donc, et à nous interdire toute activité physique pour raisons sanitaires ? Nous ne sommes vraiment plus défendables.

La bonne infrastructure, c'est enfin l'infrastructure la plus transparente, pas que visuellement. C'est celle qui ne fait pas obstacle, qui ne fractionne pas le territoire. C'est celle qui garantit la continuité de tous les axes de vie. Il est absolument indispensable que tous les itinéraires et autres cheminements actuels soient garantis, sans la contrainte de longs et difficiles contournements. Sur Couzeix et ailleurs, ne reproduisons pas les méfaits de la RN 520 qui a déchiré Couzeix ; combien de routes et chemins s'arrêtent à présent sur un remblai ou un déblai de la RN 520 ? Lors de la mise à 2x2 voies de cette RN 520, je souhaite que nous saurons rétablir ces itinéraires structurants.

Ah ! Au fait : entre Couzeix et Bellac, combien de temps peut-on espérer gagner avec un aménagement pour une circulation à 110 km/h par rapport à un aménagement à 90 km/h ? Même pas 4 mn... Ce n'est vraiment pas énorme. Non ?

Un aménagement pour 110 km/h, est-ce vraiment indispensable ?

Un aménagement à 110 km/h ne risque t'il pas, par ailleurs, de drainer un flot de circulation supplémentaire, flot attiré par la gratuité de l'A20 jusqu'au sud de Brive ? Encore des nuisances supplémentaires...

Osons envisager bien moins pire que ce que nos règles actuelles nous dictent ! Ne subissons plus ces règles complètement obsolètes ! Osons dicter de nouvelles règles respectueuses de nous même, de nos voisins, de nos enfants et de leur écrin de vie !

Chiche ! « C'est quand qu'on va où ? »

Couzeix, 2016/12/19

Armel ARCONDEGUY

## Enquête publique

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/enquete-publique-a10863.html>

### Projet de mise à 2 X 2 voies de la RN147 sur le territoire des communes de Nieul et Couzeix

<http://www.haute-vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Declaration-d-utilite-publique/Avis-et-dossiers-d-enquete-publique/Projet-de-mise-a-2-X-2-voies-de-la-RN147-sur-le-territoire-des-communes-de-Nieul-et-Couzeix>

## Enquête publique

### RN 147 Aménagement à 2x2 voies au nord de Limoges

#### 1) Identité

Nom	ARCONDEGUY
Prénom	Armel
Fonction ou structure	Citoyen de Couzeix
Adresse	19 rue CORNEILLE 87270 COUZEIX
Mail	<a href="mailto:armel.arcondeguy@free.fr">armel.arcondeguy@free.fr</a>

#### 2) Remarques

### **Un comportement déraisonnable et irresponsable... Mais bien coupable.**

Chaque jour un peu plus on mesure les effets extrêmement néfastes du réchauffement climatique généré par notre comportement, à nous humains ; comportement autant irresponsable que déraisonnable.

La biodiversité, indispensable pour notre vie sur terre, régresse de façon inquiétante et même souvent irréversible ; disparition d'espèces. Régression liée à l'activité humaine.

Une organisation de surconsommation qui génère des pollutions de toute sorte à travers toute la planète ; des pollutions souvent très durables, voir extrêmement durables (déchets nucléaires).

Une appropriation néfaste de cette planète qui détruit les espaces naturels et confisque des espaces vitaux.

Nous, européens, arrivons même à utiliser en cinq mois seulement ce que notre écriin de vie est capable de nous fournir en un an.

Ca ne doit pas continuer, ça ne pourra pas continuer.

Nous orchestrons ainsi, consciemment, les conflits actuels et futurs.

**Nous allons avoir des comptes à rendre à nos voisins et à nos enfants.**

**Ce projet de création d'une déviation à 2 X 2 voies de la RN147 sur le territoire des communes de Nieul et Couzeix est dans la continuité de ce qui ne faut plus faire.**

Il s'inscrit dans le toujours plus, toujours plus vite si néfaste pour la planète et si usant pour l'homme.

Il ne contribue pas au respect des engagements de l'accord de Paris du 12 décembre 2015.

Il ne permet pas d'atteindre une diminution des trafics autos et camions si impactant à la phase utilisation, mais également en amont à la phase fabrication et en aval à la phase destruction.

Il impacte énormément un nouveau territoire : Encore une nouvelle zone invivable. Il crée donc de nouvelles nuisances.

Une grande déchirure. Cheminements de proximité très complexifiés et bien plus longs et pénibles pour les mobilités actives. Encore une fois les mobilités actives sont négligées.

Il détruit encore un peu plus d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Perturbe, casse un peu plus le fonctionnement naturel de ce territoire. Barrière pour la faune terrestre et pas que... Assèchement encore une fois d'une zone humide. Va t'il en rester sur Limoges Métropole ?

**Ce projet est donc un projet durablement néfaste, un projet de nuisance publique durable.**

Abandonnons les approches de la fin du XXème siècle. Alors que la planète n'en peut plus de notre agitation, il convient d'apaiser et de diminuer notre mobilité motorisée quotidienne. Il n'existe pas de motorisation sur véhicules automoteurs sans impact fort et même trop fort sur notre environnement, sans impact très néfaste sur notre santé, sans impact très préoccupant vis à vis des risques de conflits entre les peuples ; pillage des nations, terrorisme, migrations économiques et climatique... **Raisonnablement, l'heure n'est donc plus à créer de nouvelles infrastructures pour permettre plus de trafic routier motorisé, plus fréquents et plus longs... Il convient à présent d'optimiser l'utilisation des infrastructures existantes par une pacification et une diminution de la circulation automobile.**

Il convient de ne pas utiliser les évolutions technologiques comme des arguments commerciaux nous poussant vers du toujours plus fort, toujours plus grand, toujours plus lourd, ni même comme des faux prétextes pour se donner bonne conscience par rapport aux méfaits que nous faisons subir à notre écrin de vie et donc aux populations, toutes les populations. **La banalisation de l'usage immodéré des ressources de la planète est un délit criminel.**

Il convient de nous orienter vers plus de vie et moins d'agitation, plus de quiétude et moins de stress... Du temps pour se déplacer et moins d'obligations de se déplacer ; **Evoluer vers plus de proximité, plus de décentralisation économique et politique...**

**Enfin, on ne sécurise pas la circulation routière par l'utilisation de blindés de plus en plus sophistiqués, lourds, chers et coûteux à l'utilisation... Mais par l'apaisement.**

Les véhicules automobiles d'avenir durable doivent épargner les ressources de la planète. Leur conception doit minimiser l'impact sur l'environnement, au niveau de la fabrication, de la mise à disposition, de l'utilisation et de la destruction. Elle doit s'orienter vers **plus de légèreté, moins d'encombrement, moins de vitesse donc moins de puissance.**

Pour diminuer les risques d'accidents, **les dépassements doivent être exceptionnels et inutiles ;** seulement dans des zones aménagées, principalement en cote... La vitesse limite tolérée devant être dictée par la vitesse atteignable par les véhicules motorisés les plus lents ; Une question de respect, de dignité, de courtoisie... D'où l'intérêt de **privilégier, lors de la conception, des profils en longs facilement franchissables par tous,** avec peu d'énergie consommée, quitte à abaisser un peu la vitesse maxi tolérée en raison des courbes généralement plus serrées (vitesse abaissée pas que les jours de pics de pollution), **plutôt que des tracés plus tendus privilégiant la vitesse mais franchissables à la vitesse maxi tolérée que par des véhicules surpuissants et donc plus énergivores,** tracés systématiquement plus pentus dans les zones à la topographie tourmentée et terrassements plus importants (emprises importantes) pour éviter la multiplication de grands ouvrages d'art (tunnels, viaducs). Les tracés privilégiant la vitesse sont, en outre, bien plus coûteux et impactent bien plus l'environnement et la vie locale.

**Tendre vers la suppression des pressions économiques qui imposent les déplacements rapides ; de telles pressions, ce sont des crimes avec préméditation.**

Avec l'évolution technologique, les excès de vitesse par rapport à la vitesse maxi tolérée pourraient très bien être impossibles ; localisation GPS, signalisation interactive... Les temps de déplacement seraient plus constants.

**La planète n'en peut plus et nous non plus.**

Allons-nous devoir généraliser l'interdiction de courir dans les cours d'école en raison de la pollution ?

Allons-nous accepter encore longtemps toutes ces nuisances et souffrances ; vacarme, pollution, maladies induites, blessures, handicaps, deuils... ?

Orientons-nous vers la multiplication des procès à la recherches des coupables, des lobbies ou décideurs responsables ?

**Il existe en fait tout plein de pistes de progrès, d'évolution heureuse, plutôt que de nous entêter et continuer à faire les mêmes erreurs que par le passé.**